

République Française
Commune de Berric

Département du Morbihan
2026 068

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	18	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 8 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Berric s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GRIGNON Michel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 3/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été mis en ligne sur le site internet de la Mairie le 3/09/2026.

Présents : M. GRIGNON Michel, Maire, Mme COUSSEMACQ Mathilde, M. GRIJOL François, Mme FRAGNAUD Hélène, Mme BODIN-LEMOINE Stéphanie, Mme CAREIL Larissa, M. TAVERNIER Jean-Sébastien, M. LE PIRONNEC Gilles, M. LE BARILLEC Joël, M. POIRE Yves, Mme CADORET Géraldine, M. SEKLI Jonathan, Mme CROIX Valérie, Mme KERVICHE Soazic, M. LUHERNE Vincent, M. RAULT Lucien, M. MASSON Pascal, Mme JUBIN Sophie

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Morbihan
Le : 11/09/2026
Et Publication du : 11/09/2026

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TOUBLANT Alexia à M. GRIJOL François

A été nommé(e) secrétaire : Mme CADORET Géraldine

2026-09-68 Sentiers de randonnée : demande de subvention

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'inscrire au budget 2026 des travaux pour l'entretien des chemins inscrits au PDIPR,
- de solliciter auprès du Conseil Départemental du Morbihan une subvention aussi élevée que possible
- et d'accepter le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Entretien des chemins inscrits au PDIPR 2026	11 345.40 €	Subvention Conseil Départemental	4 100.48 €
		Fonds propres	7 244.92 €
Total	11 345.40 €	Total	11 345.40 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/09/2026
Le Maire
Michel GRIGNON

